

Avis de Publicité

Collectivité : Saint-Flour Communauté – Village d'entreprises – ZA du Rozier Coren – 15 100 SAINT-FLOUR tél. : 04-71-60-56-80

Objet de la publicité : Vente d'herbe au lieu-dit les Varennes, commune de Coren, sur la parcelle cadastrée section ZI n°39 d'une superficie de 28 310 m² pour la période allant du 15 mai au 31 octobre 2019

Règlement : le contrat de vente d'herbe devra être signé avant toute exploitation de ladite parcelle, le règlement s'effectue à la signature du contrat de vente d'herbe, le titulaire du contrat est exclu des ventes d'herbe sur les 5 prochaines années, montant minimal de 425 €.

Critères d'attribution :

A partir les autres conditions du contrat sont respectées :

- Critère 1 : priorité donnée aux agriculteurs qui exploitent d'ores et déjà des terres sur les communes de Coren ou de Mentières
- Critère 2 : offre financière la plus intéressante

Garanties exigées : Fourniture d'une attestation avec le numéro d'exploitation

Type de procédure : Ordonnance du n°2017-562 du 19 avril 2017

Date limite de réception des offres : le 15 avril 2019 à 12 heures

Conditions de candidature et de remise de l'offre : l'offre est à remettre par courrier. Elle devra contenir les coordonnées du candidat, la proposition de prix en € TTC, une attestation avec le numéro d'exploitation. Elle sera adressée à :

Monsieur le Président de Saint-Flour Communauté
Village d'entreprises
ZA du Rozier Coren
15100 SAINT-FLOUR

Date de publication : 21 mars 2019